	Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP 5 mars 2024 Compte rendu synthétique et relevé de décisions	Référence	CS mars 2024
		Révision	
		Date d'application	
		Version	1

Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	05/03/2024		
Prénom nom (ou nom de l'instance)	CODEXA		Membres du Conseil scientifique

Membres présents

Daniel Benamouzig – Josselin Thuilliez – Antoine Maignan – Basile Chaix – Sylvie Alemanno – Nicolas Sirven – Soraya Boudia – Emmanuelle Leray – Chloé Pierret – Fanny Jaffrès – Mamoudou Koumé – Nolwenn Le Meur-Rouillard – Olivier Gérolimon – Nathalie Théret – Catherine Bonvalet (matin)

Liste des procurations

Cécile Chevrier à Nathalie Théret – Gaëlle Raffy à Fanny Jaffrès – Erwan Ollivier à Olivier Gérolimon

Membres absents excusés

Gaëlle Raffy – Cécile Chevrier – Isabelle Ville – Patricia Loncle – Erwan Ollivier

Personnes de l'EHESP

Isabelle Richard – Sylvie Ollitrault – Michel Samson – Christophe Le Rat – Sarah Kitar – Karine Breton – Manuel Coat.

Invitée

Karine Gallopel-Morvan

Ordre du jour	Commentaires/Conclusions	Suite à donner
	<i>La séance est ouverte par Daniel Benamouzig à 10 heures.</i>	
Approbation du procès-verbal du conseil scientifique du 1^{er} décembre 2023	<p>Daniel Benamouzig s'enquiert d'éventuelles remarques sur le procès-verbal. En l'absence de prise de parole, il le soumet au vote.</p> <p><i>Le procès-verbal du conseil scientifique du 1^{er} décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.</i></p>	
<p>Actualités de l'EHESP Isabelle Richard, directrice</p>	<p>Isabelle Richard indique, en premier lieu, que le Contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'EHESP sera soumis ce jour à l'avis du conseil scientifique, avant d'être présenté au conseil d'administration du 15 mars. Une fois ce COP 2024-2027 validé et signé, il sera possible d'entamer le travail sur le Projet stratégique d'Etablissement (PSE). Le COP est ainsi plutôt rédigé du point de vue de ce que la société attend de l'EHESP, tandis que le Projet stratégique d'Etablissement est plutôt rédigé du point de vue de l'EHESP (comment l'Ecole va s'y prendre). A cet égard, un séminaire interne a eu lieu fin août 2023 afin de se projeter sur une vision d'avenir et de dégager des propositions sur le fonctionnement interne, grâce à la contribution des personnels. Suite à cette démarche, une réunion d'information de l'ensemble du personnel a eu lieu le 20 février afin de définir les modalités d'élaboration collective de ce PSE. Des thématiques ont été définies et des personnes ressources au sein des départements ont été désignées afin de consulter les équipes sur chacune d'entre elles. A l'issue de ce travail, entre 25 et 30 fiches seront rédigées et permettront de dresser une cartographie de l'Etablissement et de ses activités.</p> <p>Isabelle Richard précise ensuite qu'un séminaire du comité de direction élargi se tiendra le 4 avril, dont l'objectif est d'analyser les indicateurs chiffrés disponibles, mais également le contenu de ces fiches thématiques afin d'aboutir à une liste de questions. Celles-ci seront ensuite de nouveau soumises à un travail participatif des personnels. Le conseil scientifique sera associé à cette démarche, notamment dans le cadre de séances communes avec le conseil des formations. Une première phase de discussion aura lieu le 25 juin pour établir un document provisoire et la demande d'avis est prévue pour le 4 octobre, ou au plus tard en décembre. L'objectif est d'aboutir à un COP et un PSE signés fin 2024. Il est à noter que le COP sera présenté en détail un peu plus tard au cours de la présente séance.</p> <p>Isabelle Richard en vient au sujet du site parisien de l'Etablissement. Il est envisagé de déménager les bureaux et presque toutes les activités à ParisSanté Campus au cours de la dernière semaine de mai. L'Université Sorbonne Paris Nord a confirmé pour sa part que l'EHESP conserverait des locaux à la MSH afin d'accueillir les</p>	

étudiants en deuxième année de Master Public Health jusqu'en janvier 2025, date de leur départ en stage. Cette solution a un certain coût, mais il s'agissait de tenir les engagements pris.

En troisième lieu, Isabelle Richard aborde les recrutements en cours. Le poste de professeur des universités orienté santé numérique (mathématiques et informatique) a été publié sur Galaxie et le comité de sélection est en cours de constitution. Ce poste aura au choix Rennes ou Paris pour résidence administrative, afin de maximiser les chances de le pourvoir. Quant au poste de professeur des universités en sciences de gestion, portant sur trois sections CNU, le recrutement est plus compliqué et a donc été suspendu pour réfléchir. Ce poste pourrait finalement être proposé en MCF ou faire l'objet d'un recrutement contractuel. Enfin, le recrutement pour le poste de titulaire de la chaire en santé mondiale a été lancé. 18 candidatures ont été reçues, dont 14 recevables et trois sélectionnées en vue d'un premier entretien en visioconférence. La seconde phase, avec un ou deux candidats, aura lieu sur place.

Isabelle Richard annonce enfin, que Laurie Marrault, maître de conférences, a été désignée lauréate de la bourse Harkness et qu'elle va partir travailler une année en Californie.

Basile Chaix revient au sujet du site parisien et souhaite savoir où en est le projet de recentrage des activités de ce site sur le thème du numérique. Il rappelle que cette perspective avait créé des inquiétudes.

Isabelle Richard précise que les craintes ne sont pas complètement évacuées. Elles se concentrent autour de la question des locaux et de l'aménagement des bureaux, qui sont moins spacieux que ceux dont disposait l'Etablissement au sein de la MSH. En revanche, concernant les thématiques de recherche, chaque enseignant-chercheur demeure totalement libre de choisir ses champs de recherche, comme auparavant, et il n'est aucunement question de remettre en cause leur indépendance académique. En parallèle, les contacts se sont intensifiés depuis que l'EHESP a annoncé son arrivée sur Parisanté Campus, dont des contacts avec le CNRS autour des questions de sciences humaines et sociales en lien avec le numérique.

Isabelle Richard en vient au sujet du DPO. La situation est complexe, car Philippe Marin, qui était présent depuis de nombreuses années, a fait valoir ses droits à la retraite. Il avait développé cette activité avec un niveau de prestations aux équipes assez exceptionnel, ce qui rend son remplacement particulièrement difficile. La Directrice des affaires juridiques va reprendre une partie de la mission de DPO sur les questions institutionnelles et administratives. Concernant les aspects liés aux services rendus aux équipes de recherche, l'Etablissement entend adhérer au dispositif ARDoISE, qui vise à mutualiser la gestion des données à l'échelle de l'enseignement supérieur rennais. Par ailleurs, il paraît indispensable d'assurer une montée en

	<p>compétences des collègues au sein de l'EHESP, notamment sur les sujets de méthodologies de référence dans le SNDS, dont Philippe Marin était devenu un expert.</p> <p>Isabelle Richard aborde le dossier de l'Université de Rennes. Quatre membres de l'EHESP se sont portés volontaires pour participer aux travaux de la Convention de l'université en transition : Rémi Bataillon, Directeur de la formation continue, Vincent Fertey, Directeur adjoint des études, Manuela Pouté, Responsable qualité, et Xénia Orhan, enseignante-experte à l'IDM, ainsi qu'un doctorant. Ce programme de formation est ambitieux puisqu'il s'étend sur six sessions de deux jours tout au long de l'année 2024</p> <p>Isabelle Richard rappelle ensuite qu'en décembre 2023, l'EHESP a accueilli le PDG de l'Inserm. A cette occasion, l'EHESP a fait forte impression, grâce à une excellente organisation et à la qualité des présentations de l'Irset et de l'unité RSMS. Elle annonce ensuite que deux collègues vont rejoindre l'EHESP sur des chaires de professeurs juniors INSERM : Mélissa Mialon rejoint l'équipe RSMS et Bernard Paquito rejoint l'Irset.</p> <p>Par ailleurs, Isabelle Richard précise que deux rencontres ont eu lieu avec Bruno Sportisse, le PDG de l'Inria, qui envisage de développer ses activités sur le site rennais. Une première CPJ Inria à l'Irset est en cours de recrutement et des discussions sont engagées pour une éventuelle CPJ Inria à RSMS. En outre, l'EHESP a été approchée par le CNRS en vue d'une participation à la fédération de recherche SHS et numérique.</p> <p>Sylvie Ollitrault confirme que Jean-Pierre Le Bourhis échange avec le CNRS sur l'éventuelle implication d'Arènes dans cette structuration nationale. A ce stade, il s'agit simplement d'une prise de contact.</p> <p>Isabelle Richard se propose d'aborder les activités à l'international. Les partenariats avec le Québec s'étoffent peu à peu, avec l'ESPUM et l'ENAP. La Direction a ainsi effectué une mission d'une semaine à Montréal en décembre. Par ailleurs, lors de son Forum international en janvier, l'Etablissement a reçu le Directeur général de l'Académie de l'OMS. Cette structure de formation continue de l'OMS devrait voir le jour prochainement à Lyon. Enfin, Isabelle Richard indique qu'une réflexion a été réinitiée afin de savoir comment faire en sorte que l'EHESP s'implique davantage dans le débat sociétal à l'échelle nationale. Pour le moment, l'Etablissement reste sans doute trop silencieux sur des sujets où il possède pourtant une grande expertise, afin de préserver sa neutralité, mais elle ne pense pas qu'il s'agisse de la meilleure stratégie. Quelques idées commencent à émerger (les « jeudis de la santé publique », des formats de « dialogues » autour de controverses, des « états généraux de la santé publique » en partenariat avec les Champs Libres, un « prix du roman graphique en santé publique », etc.).</p>	
--	--	--

	<p>Sylvie Allemanno juge que le positionnement d'une institution publique dans le débat public est une question cruciale et très délicate. Elle souhaite savoir si l'EHESP possède un service de communication qui puisse intervenir en appui d'une telle démarche.</p> <p>Isabelle Richard confirme que l'Etablissement dispose d'une direction de la communication, avec trois agents à temps plein, et que cette équipe participe à la réflexion. Ce service est très orienté sur une communication institutionnelle. Ainsi, l'idée est de réorienter cette communication afin de mieux communiquer sur les activités de la recherche au sein de l'EHESP, d'une part, et d'introduire le débat d'idées et l'expression de la diversité des points de vue, d'autre part.</p> <p>Daniel Benamouzig juge cette démarche de prise de position très vertueuse et utile. Toutefois, ces positions doivent être individuelles et l'institution doit avoir pour rôle de les amplifier ou les relayer, et non de les endosser. En tout état de cause, l'Ecole doit être davantage en résonance avec le débat public, ce qui représente un travail conséquent.</p> <p>Sylvie Ollitrault précise que la direction de la recherche est également en discussion avec la direction de la communication sur ces questions de sensibilisation des enseignants-chercheurs, afin d'accompagner les débats sociétaux et leur prise de parole en public.</p>	
<p>Actualités de la recherche à l'EHESP Sylvie Ollitrault, directrice de la recherche</p>	<p>Sylvie Ollitrault indique que la consolidation avec l'Inserm sur le volet RSMS a toujours été prioritaire. Dès lors, l'arrivée de la jeune chercheuse sur la chaire CPJ fait l'objet d'un accompagnement spécifique. Un bureau restreint du conseil scientifique s'est réuni ce jour sur les questions de professeurs invités, l'idée étant de soutenir RSMS dans son effort d'internationalisation.</p> <p>Sylvie Ollitrault précise ensuite que début janvier, une première rencontre a eu lieu avec l'Institut Agro Rennes-Angers afin de réfléchir aux possibilités de création de liens pédagogiques et de recherche. Les sujets de One Health et d'alimentation durable constituent des pistes de réflexion intéressantes, d'autant plus que cet Institut est membre de l'EPE. Par ailleurs, en matière de recrutement pour la chaire de santé interdisciplinaire en santé mondiale, Vincent Bessonneau et Sylvie Ollitrault vont présenter l'activité de ce centre interdisciplinaire aux directeurs et directrices de laboratoire de l'EPE. L'idée est de tisser des liens à l'échelle de l'EPE.</p> <p>Sylvie Ollitrault indique ensuite qu'elle a participé, avec Jocelyn Raude, au recrutement d'un chercheur pour la chaire Insa/SHS, en la personne de Clément Mabile. Ce chercheur au profil Info-Com et STS très</p>	

	<p>interdisciplinaire s'intéresse de près aux sujets environnement et santé. Il semble prêt à construire des collaborations avec l'EHESP.</p> <p>Sylvie Ollitrault annonce, par ailleurs, que le séminaire annuel CNAM/EHESP aura lieu le 22 mars. L'ambition est d'aboutir à une convention afin de mettre en place une collaboration plus structurée entre les deux établissements. La thématique retenue est la santé numérique, mais le séminaire sera également l'occasion d'organiser une table ronde d'échanges autour des expertises et pratiques d'appui à la pédagogie. En outre, une convention est en projet pour 2024 entre l'EHESP/Léres et l'Anses/Laboratoire d'hydrologie de Nancy.</p> <p>Sylvie Ollitrault en vient aux 50 ans de l'UMR à Rennes, qui ont été célébrés en février 2024. En matière de communication sur la recherche, les webinaires du mardi sont désormais mis en ligne, depuis le mois de janvier. Il convient également de rappeler que l'EHESP est toujours présente sur le campus Condorcet, avec sa plateforme en ligne qui comporte des séminaires mensuels très variés et intéressants. Sylvie Ollitrault émet des propositions au titre de l'EHESP, mais elle invite tous les chercheurs intéressés à se saisir de cette opportunité pour rencontrer des enseignants-chercheurs du CNAM, de l'EHESS, du LISE, etc. Sylvie Ollitrault précise, en outre, que le Printemps des humanités aura lieu du 20 au 22 mars sur le campus Condorcet. Daniel Benamouzig ouvrira ce colloque le 21 mars, aux côtés de Nicolas Revel, Directeur de l'APHP.</p> <p>En interne, Sylvie Ollitrault souligne que l'actualité autour du doctorat est assez riche. Ainsi, les 12 et 13 mars, se tiendront les rencontres scientifiques du réseau doctoral, à Rennes. Ces rencontres sont notamment l'occasion de la remise du prix des posters par un jury de doctorants. Par ailleurs, le séminaire interdisciplinaire sur l'alimentation durable aura lieu le 19 mars, sous le format d'un webinaire. Sylvie Ollitrault relaie ensuite l'appel à candidatures national pour les contrats doctoraux parcours santé-travail. Toujours à propos des doctorants, elle se félicite de la première candidature d'un jeune chercheur de l'EHESP au dispositif « Ma thèse en 180 secondes ». Marie Dufresne a fait bonne impression, mais elle n'a pas été sélectionnée pour participer à la finale bretonne.</p> <p>Sylvie Ollitrault tient ensuite à alerter sur l'absence de dépôt de projet ARED au titre de l'année 2023. Il s'agit pourtant d'un dispositif de soutien à la recherche intéressant. De même, elle n'a pas de dossiers à défendre pour les dispositifs régionaux de soutien. Par ailleurs, elle est en attente de résultats sur les ANR et quelques projets ont été déposés dans le cadre de grands appels à projets (PEPR Ville durable et Horizon Europe notamment).</p>	
--	--	--

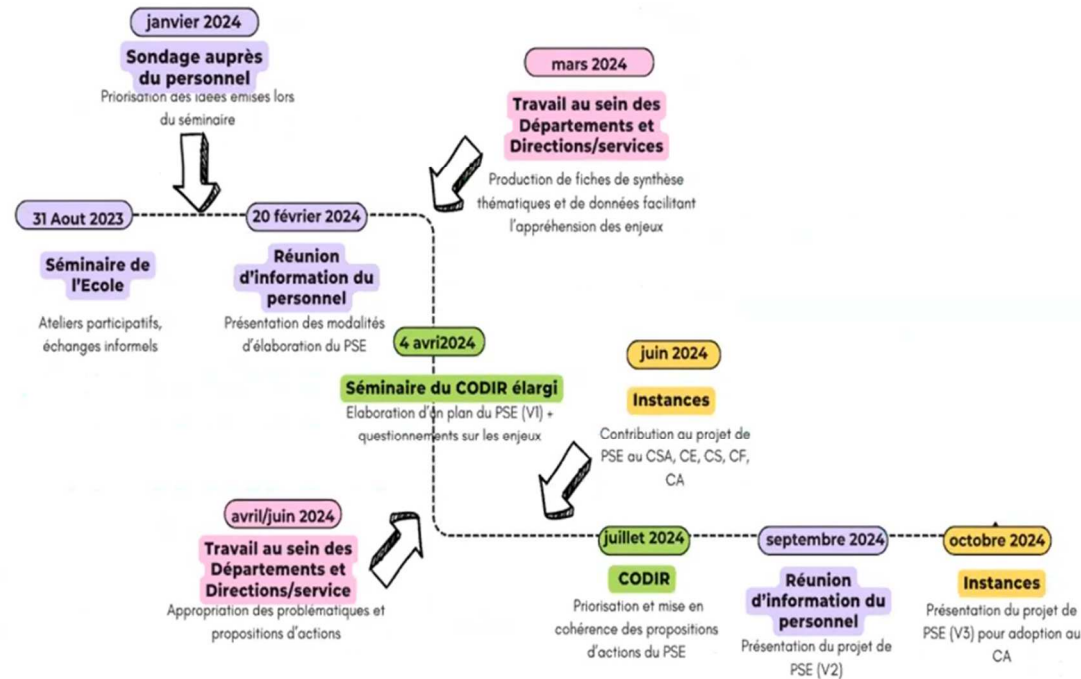
	<p>Isabelle Richard appelle à renforcer la vigilance eu égard à l'absence de candidature aux bourses ARED et à l'aide aux contrats de recherche. En effet, le relatif confort financier de l'EHESP ne doit pas être désincitatif à la recherche de financements complémentaires.</p> <p>Michel Samson partage ces propos. Il souligne que l'EHESP est bien perçue par la Région et estime qu'il est important que ses chercheurs présentent des projets.</p> <p>Emmanuelle Leray tient à rappeler que tous les chercheurs de RSMS sont des enseignants-chercheurs, qui suivent déjà un ou deux doctorants et post-doctorants. Cette année, ils étaient tous au maximum de leurs capacités. Pour l'année universitaire suivante, des doctorants vont soutenir leur thèse et il sera possible d'en accueillir de nouveaux. Ceci explique la raison pour laquelle les dépôts de projet ne sont pas linéaires et dès lors, la situation ne lui semble pas inquiétante.</p>	
<p>Présentation du Contrat d'Objectifs et de Performance 2024/2027 Isabelle Richard, directrice</p>	<p><i>Un document est partagé en séance.</i></p> <p>Isabelle Richard rappelle que la réflexion sur le COP a débuté un an plus tôt et qu'en parallèle à ce processus, une mission d'accompagnement des deux inspections – IGAS et IGESR – a débouché sur un rapport. En outre, des échanges ont eu lieu entre l'Établissement et les ministères de tutelle. Le COP sera donc prêt à être présenté au prochain conseil d'administration puis à être signé. Il convient de rappeler que cette mission d'accompagnement émane principalement du ministère de la Santé, même si la saisine a été effectuée auprès des deux inspections. Celles-ci ont donc remis en décembre un rapport comportant 12 recommandations, qui se retrouvent dans le COP, assorti d'indicateurs et de cibles.</p> <p>Isabelle Richard en vient au COP à proprement parler. En introduction, le document revient sur la quinzaine d'années d'existence de l'EHESP. En termes de structuration, il comporte 4 axes, 15 objectifs et 50 actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> > Axe 1 : Former les dirigeants, managers, cadres des établissements et des organisations de santé et produire les connaissances nécessaires aux transformations du système de santé et de ses services. <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif 1.1 : Former les acteurs de la transformation de notre système de santé et de son adaptation aux transitions sociétale, environnementale et numérique : <p>Isabelle Richard précise que les éléments de la présentation figurant en vert correspondent aux recommandations de la mission IGAS-IGESR. L'idée principale est de nourrir des discussions plus stratégiques avec les services du ministère de la Santé, dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif 1.2 : Produire des connaissances utiles à la compréhension et à l'accompagnement d'un système de santé en mutation (soutien à l'équipe RSMS). <p>> Axe 2 : Former les dirigeants, managers et cadres impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans les champs de la santé, du médico-social et du social et produire les connaissances nécessaires à la résorption des inégalités, aux enjeux de prévention et à l'inclusion de la santé dans toutes les politiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif 2.1 : Former des professionnels compétents pour concevoir, mettre en œuvre, réguler et évaluer des politiques publiques ; ○ Objectif 2.2 : Produire des connaissances utiles à la compréhension et à l'accompagnement de ces politiques publiques (accompagnement de l'UMR Arènes). <p>> Axe 3 : Construire une signature « santé publique » à visibilité internationale pour le site académique rennais (EPE) et à PariSanté Campus.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif 3.1 : Construire et piloter le centre interdisciplinaire de santé mondiale ; ○ Objectif 3.2 : Concourir à la place de leader européen du site académique rennais sur la thématique de l'exposome chimique (soutien à l'Irset) ; ○ Objectif 3.3 : Développer les activités de formation et de recherche dans le domaine de la santé numérique ; ○ Objectif 3.4 : Développer des formations internationales en santé publique de très haut niveau ; ○ Objectif 3.5 : Contribuer activement à la mise en réseau des acteurs académiques de santé publique au niveau français, européen et international. <p>> Axe 4 : Déployer un pilotage structuré et performant au service de cette stratégie, des missions de l'Ecole et de ses publics (cet axe préfigure le projet stratégique d'Etablissement).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif 4.1 : Participer à la mise en place et aux réussites tout au long de la période expérimentale de l'Université de Rennes (EPE) ; ○ Objectif 4.2 : Déployer et actualiser les schémas directeurs concernant les principales activités support et les articuler aux schémas de l'Université de Rennes ; ○ Objectif 4.3 : Piloter les processus favorisant une gestion prospective des ressources et activités et optimiser le fonctionnement de l'Ecole ; ○ Objectif 4.4 : Déployer les innovations pédagogiques au service de « l'expérience apprenante » et de l'ouverture ; 	
--	---	--

- **Objectif 4.5** : Etablir un cadrage du dialogue stratégique et des modalités de suivi de la mise en œuvre du présent COP entre l’EHESP et ses ministères de tutelle.

Isabelle Richard indique que l’élaboration du PSE est la suite logique du COP. Son cheminement est le suivant :

ELABORATION DU PSE



Fanny Jaffrès s’interroge sur l’opportunité de mettre davantage en évidence dans le COP la capacité de l’EHESP à décrocher des financements compétitifs.

Isabelle Richard répond que ce sujet est traité dans l’action 13 intitulée « *Soutenir les activités de recherche sur les “Inégalités sociales et de santé aux âges de la vie” au sein de l’UMR Arènes* ». Elle explique, par ailleurs, qu’il a été fait en sorte d’éviter de suggérer, parmi les indicateurs, les démarches qui donneraient davantage de travail aux équipes. Ainsi, les contrats de recherche remportés par l’EHESP constituent un indicateur

	<p>recherche aisé à reconstituer, même s’il est effectivement réducteur. En revanche, il est très difficile de savoir de façon exhaustive ce que publie l’EHESP, ce qui est regrettable, mais est un fait.</p> <p>Michel Samson souhaite savoir comment l’Ecole pourrait mobiliser le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche en 2024, alors que le Premier ministre vient de lui demander de rendre 900 millions d’euros.</p> <p>Isabelle Richard croit comprendre que la question sous-jacente vise à savoir si l’EHESP devra rendre de l’argent sur sa dotation 2024. Elle n’a reçu aucun message en ce sens et ne pense pas qu’une telle demande soit à l’ordre du jour.</p> <p>Josselin Thuillez souhaite revenir à l’axe 3, dont il ne comprend pas bien la finalité. Il souhaite savoir si l’objectif est de concurrencer de grands pôles internationaux, avec un centre reconnu internationalement, ou s’il s’agit de rester dans la structuration actuelle, avec des centres répartis sur tout le territoire français.</p> <p>Isabelle Richard répond que l’objectif rennais de construction du centre interdisciplinaire de santé mondiale est de faire en sorte de réunir les acteurs de la place et de les faire travailler ensemble. Après des débuts timides, cette démarche est bien engagée et suscite un intérêt croissant. Par ailleurs, elle ignore si ce processus débouchera sur la constitution d’un réseau. En tout état de cause, l’idée est de s’orienter résolument vers une stratégie de collaboration avec d’autres sites (ISPED à Bordeaux par exemple) sur des sujets de santé autres que les maladies infectieuses émergentes.</p> <p>Daniel Benamouzig remarque la nature très différente des liens avec les ministères de tutelle, le ministère de la Santé s’avérant beaucoup plus présent et attentif.</p> <p>Isabelle Richard explique qu’elle aspire à ce que le SGMAS soit capable d’assumer un rôle de coordination de ses propres directions centrales et de développer avec l’EHESP un dialogue stratégique tenant compte des demandes, notamment de la DGS et de la DGOS. Elle souhaite tenter cette approche, même si son succès n’est pas garanti. Pour autant, la réponse ponctuelle aux demandes des directions du ministère, telle qu’elle se déroule pour le moment, n’est pas pleinement satisfaisante et elle espère évoluer sur ce point.</p> <p><i>Karine Breton quitte la séance à 11 heures 45.</i></p>	
--	--	--

	<p>Daniel Benamouzig s'interroge par ailleurs sur le rôle du conseil scientifique, avec la construction des instances de l'EPE en toile de fond. La période est relativement floue à cet égard et il conviendrait peut-être de clarifier le positionnement de l'instance.</p> <p>Isabelle Richard répond qu'elle ne considère pas que la gouvernance actuelle des instances de l'EHESP, que sont le conseil d'administration, le conseil scientifique et le conseil des formations, représente une limite au bon fonctionnement de l'Etablissement. Pour autant, ce fonctionnement peut toujours être amélioré. Par exemple, elle juge que la représentation très importante de la composante professionnelle au sein du CA constitue un élément de l'histoire qui ne facilite pas la prise en compte des aspects les plus académiques de la vie de l'Etablissement en son sein. Une solution serait de réduire la place des organisations professionnelles au CA, mais elle serait sans doute douloureuse dans sa mise en œuvre. Une autre solution, privilégiée par Isabelle Richard, serait d'élargir le cercle des membres du CA en ajoutant la représentation des organismes nationaux de recherche. En ce qui concerne le CS et le CF, elle ne pense pas nécessaire de les modifier pour le moment, car il s'agirait d'une démarche très lourde impliquant la modification du décret de création de l'Ecole. Il lui semble toutefois qu'il manque un conseil académique, ou un CF+CS restreint, pour prendre en main le sujet des professeurs invités. Pour autant, la solution pragmatique qui consiste à trouver des temps conjoints entre CS et CF semble fonctionner.</p> <p>Daniel Benamouzig estime que la capacité de ces deux instances à dialoguer au cours de séances mixtes constitue un progrès. Toutefois, ces moments sont l'occasion d'une information mutuelle, mais ne permettent pas encore la définition d'une action conjointe. Un espace de préparation de ces discussions serait probablement utile pour améliorer la démarche.</p> <p>Isabelle Richard suggère également d'envisager de modifier le comité formation, expertise, recherche en y associant différemment les présidents et vice-présidents du CS et du CF. Elle suggère à Daniel Benamouzig d'échanger avec Fred Paccaud à cet égard pour formuler une proposition conjointe le cas échéant.</p> <p>Daniel Benamouzig en prend bonne note.</p> <p>Michel Samson se demande si l'organisation de l'Etablissement ne se rapproche pas d'un conseil d'UFR, qui allie la formation et la recherche.</p> <p>Daniel Benamouzig en convient.</p>	
--	--	--

	<p>Basile Chaix précise, pour sa part, qu'il apprécie cet équilibre qui permet de discuter, au cours de ces séances conjointes, de la partie recherche sans pour autant être déconnecté du volet académique. Dès lors, ce fonctionnement lui convient.</p> <p>Isabelle Richard pense qu'il n'est pas possible de se rapprocher complètement d'un conseil de gestion d'UFR du fait du statut d'établissement-composante de l'EHESP. En outre, l'obtention de la modification du décret constitutif de l'EHESP serait extrêmement chronophage et cette démarche ne peut être engagée que si elle s'avère indispensable.</p> <p>Daniel Benamouzig propose de passer à la remise d'avis.</p> <p><i>Le Conseil scientifique rend un avis favorable à l'unanimité sur le Contrat d'Objectifs et de Performance 2024/2027.</i></p>	
<p>Budget recherche 2024 : dotations aux unités labellisées</p>	<p><i>Un document est partagé en séance.</i></p> <p>Christophe Le Rat rappelle que le budget général de l'EHESP compte 62 millions d'euros de recettes pour 64 millions d'euros de dépenses. Le soutien aux équipes labellisées représente la moitié du budget alloué à la recherche par l'Etablissement. L'enveloppe globale pour 2024 s'élève à 156 693 euros, dont la répartition se décline ainsi : 80 000 euros pour Arènes, 50 000 euros pour l'Irset, 18 693 euros pour la MSHB, 7 000 euros pour l'accord de consortium France Exposome, 1 000 euros pour l'UMR SAS.</p> <p>Pour rappel, au 31 décembre 2023, 8 enseignants chercheurs étaient affiliés à l'Irset, 38 à Arènes, 10 à d'autres équipes labellisées, avec en outre, 26 enseignants experts non affiliés. Le positionnement de l'Ecole par rapport aux autres tutelles est résumé dans les tableaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour l'UMR Arènes : 	

Etablissements	Dotation	%	Autres crédits Immobilier, exceptionnel...	total
Cnrs	35 000	13,5 %	5000	40 000
EHESP	80 000	30,9%	-	80 000
Sciences Po	15 000	5,8 %	2000	17 000
Université de Rennes	31 642	12,2 %	1000	30 642
Université Rennes 2	6 513	2,5 %	6000	12 513
Inserm (Rsms)	90 000	34,8 %	-	100 000
total	258 155	100 %	14 000	280 155

- pour l'UMR Irset :

Etablissements	Dotation	%	Autres crédits Immobilier, exceptionnel...	total
Inserm	602 000	66 %	229 780	831 780
Université de Rennes	230 697	25 %	447 000	677 697
EHESP	50 000	6 %	-	50 000
Université d'Angers	24 184	3%	-	24 184
total	906 881	100 %	676 780	1 583 661

- Pour la MSHB :

Etablissements	Dotation	%
Cnrs	30 000	12,8 %
Université Rennes 2	89 704	38,5 %
EHESP	18 693	8 %
Université Bretagne occidentale	18 693	8 %
Université Bretagne Sud	18 693	8 %
Université de Rennes	42 134	18 %
Total membres fondateurs	217 917	(93,5)
Institut Agrocampus Ouest	3000	1,2 %
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture	3000	1,2 %
ENS Rennes	3000	1,2 %
Sciences Po Rennes	3000	1,2 %
Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB)	3000	1,2 %
Total membres associés	15000	(6,5)
Total	232 917	100 %

- Pour France Exposome :

Partenaires France Exposome	Versement à l'infrastructure
EHESP	7000
Ineris	7000
INRAE	7000
Inserm	7000
Oniris	7000
Université Paris Cité	7000
Université de Rennes	7000
Total	49 000

Christophe Le Rat en vient aux contrats de recherche en 2023 (projets déposés en 2023). Pour l'UMR Arènes, l'Université de Rennes a dégagé 149 000 euros de ressources propres et l'EHESP 1 million d'euros. Quant à l'Irset, les chiffres s'élèvent à 1,3 million d'euros pour l'Université de Rennes et à 1,4 million d'euros pour l'EHESP. Le fait de bien renseigner Dialog à cet égard représenterait une avancée importante.

Michel Samson ajoute que pour l'Inserm, le montant s'élève à 12,6 millions d'euros.

Emmanuelle Leray note que les projets sont le plus souvent pluriannuels et qu'il conviendrait d'affiner cette approche en prenant cette dimension en compte.

Christophe Le Rat en prend note et se propose de discuter de ce point ultérieurement.

Basile Chaix s'enquiert de la répartition entre les tutelles gestionnaires.

Emmanuelle Leray répond qu'à RSMS, cette question dépend du profil du chercheur concerné.

Michel Samson indique que les chiffres qu'il a présentés pour l'Irset correspondent à des contrats sous forme annualisée. Par ailleurs, en réponse à Basile Chaix, il précise que tout dépend de qui est en mandat de gestion, ce qui introduit un certain flou.

	<p>Christophe Le Rat pense que les chiffres nécessitent un travail conjoint, notamment sur les modalités de renseignement de la plateforme Dialog. En tout état de cause, dans les grandes masses, il apparaît que l'investissement de l'EHESP dans Arènes et Irset permet de dégager des ressources propres non négligeables.</p> <p>Michel Samson invite également à prendre en compte les publications.</p> <p>Daniel Benamouzig propose de passer à la remise de l'avis.</p> <p><i>Le conseil scientifique rend un avis favorable à l'unanimité sur la répartition des dotations aux unités labellisées du budget de la recherche 2024.</i></p>	
<p>Soutien aux événements scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des journées « modélisation des maladies infectieuses » soutenues par l'ANRS-MIE <p>Pascal Crepey, EC, département METIS/ARENES (UMR CNRS 6051) et unité INSERM U1309</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journées des économistes de la santé – décembre 2024 <p>Nicolas Sirven, PU, IDM/ARENES (UMR CNRS 6051) et unité INSERM U1309</p>	<p><i>Un document est partagé en séance.</i></p> <p>Nicolas Sirven indique que le premier projet, porté par Pascal Crepey, est un séminaire dédié à la modélisation des maladies infectieuses. Il a lieu régulièrement et s'est déjà tenu à Bordeaux et à Paris notamment. En 2024, il aura donc lieu à l'EHESP. Cet événement dédié à la méthodologie permet de mettre en relation les équipes de l'EHESP avec les meilleures équipes au niveau national et international. L'ANRS-MIE a déjà acté son financement.</p> <p>Christophe Le Rat précise que le soutien demandé à l'EHESP est d'ordre matériel – mise à disposition de locaux notamment –, sans demande financière complémentaire à ce stade.</p> <p>Nicolas Sirven en vient aux Journées des économistes de la santé, qui est la grande conférence annuelle au sein de cette discipline, portée par le Collège des économistes de la santé. La manifestation aura lieu du 4 au 6 décembre 2024 et permet de mettre l'institution organisatrice en visibilité eu égard à son travail dans le domaine de l'économie. Une journée sera probablement organisée avec la faculté de Sciences économiques et de Gestion. Le soutien demandé à l'Ecole est de 10 000 euros, à parité entre EMES et RSMS. Il est également demandé une contribution de 2 500 euros, soumise ce jour à l'avis du conseil scientifique.</p> <p>Daniel Benamouzig propose de passer au vote.</p> <p><i>Le Conseil scientifique rend un avis favorable à l'unanimité au soutien à l'organisation des journées « modélisation des maladies infectieuses » et des Journées des économistes de la santé.</i></p>	

	<i>La séance est suspendue de 12 heures 30 à 13 heures 55.</i>	
Présentation du programme LORIER (L'Organisation pour une Recherche INSERM Ethique et Responsable) Nathalie Théret et Florian Naudet – Université de Rennes/IRSET (U1085 Inserm)	<i>Ce point n'a pas été traité au cours de la présente séance.</i>	
Présentation de projets de recherche en cours et à venir en marketing social Karine Gallopel-Morvan PU, IDM/ARENES (UMR CNRS 6051) et unité INSERM U1309	<p><i>Un document est partagé en séance.</i></p> <p>Karine Gallopel-Morvan se présente et indique qu'elle a commencé à travailler sur la santé deux ans après sa thèse, sur les sujets de la communication et de la persuasion. Son doctorat portait sur l'influence de la musique dans la persuasion publicitaire. Elle a rejoint l'EHESP en 2011 et est devenue Professeure des Universités en 2013. Le champ disciplinaire dans lequel s'inscrivent ses travaux est le marketing social. Cette technique était très peu connue en France au début des années 2000 et n'avait pas bonne presse dans le domaine de la santé, puisqu'elle est issue du monde marchand et de l'entreprise. Les représentations ont toutefois évolué. Pour en donner une définition, Karine Gallopel-Morvan indique que le marketing social consiste à utiliser les techniques du marketing commercial dans l'objectif d'encourager les comportements favorables au bien-être et/ou à la santé des individus. Actuellement, il existe 6 ou 7 contrats de recherche en routine, financés par l'INCa, l'IRESP, la MILDECA, l'ARS, l'Europe ou des associations. Entre 5 et 8 personnes appartiennent à l'équipe et les partenaires sont issus de l'EHESP, du CANCEPT, des universités de Rennes et de Brest, de Paris Sorbonne, etc. Il existe également des partenaires à l'international.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan en vient à ses thèmes de recherche et précise qu'elle s'est attachée à analyser l'effet des pratiques marketing et de lobbying des industriels du tabac et de l'alcool sur les comportements de santé. En lien avec cet environnement commercial, elle a ensuite tenté de réfléchir à la façon de contrer ces pratiques avec des mesures de santé publique (avertissements sanitaires et paquets neutres, régulation du marketing alcool, lieux et campus sans tabac).</p> <p>Le premier angle de recherche s'est attaché à la communication persuasive, et notamment aux avertissements sanitaires sur le tabac et l'alcool. Dans le domaine du tabac, la France est passée au paquet neutre en 2017. S'agissant de l'alcool, les avertissements sanitaires figurent sur les visuels publicitaires depuis la loi Evin de 1991. Sur cette base, la question consiste à interroger les processus persuasifs des avertissements</p>	

sanitaires sur le tabac et l'alcool selon le contexte dans lequel ils sont insérés (émotions, attention, comportements, etc.). En outre, les recherches s'attachent à comparer l'influence des paquets de cigarettes marketés vis-à-vis des paquets neutres sur les comportements.

Karine Gallopel-Morvan précise que les méthodologies employées sont mixtes, entre méthodes qualitatives, quantitatives et non verbales (outil de l'eye-tracking et mesures psychophysiques). Elle travaille souvent selon une approche multidisciplinaire, avec les médecins et psychologues notamment.

Afin de prolonger ces approches, Karine Gallopel-Morvan s'est ensuite tournée vers le marketing social critique et l'étude des déterminants commerciaux de la santé. Il s'agit d'analyser l'environnement et la concurrence des comportements de santé que l'on cherche à modifier. Elle rappelle que selon plusieurs études internationales, les quatre secteurs industriels du tabac, de l'alcool, des aliments ultra-transformés et des énergies fossiles génèrent un tiers des décès dans le monde, et ont pour conséquence une augmentation des coûts des soins de santé, de la prévention et des inégalités sociales. Les questions posées sont les suivantes :

- Quels sont les effets du marketing sur les comportements de santé de populations vulnérables (mineurs/personnes en mésusage d'alcool) ?
- Quel est l'effet des régulations du marketing sur les comportements de santé (en France, l'alcool et la loi Evin) ?
- Quelles stratégies de lobbying les industriels du tabac et de l'alcool sont mises en œuvre pour contrer les mesures de santé publique en France ?

Sur cette partie des recherches, Karine Gallopel-Morvan précise que les méthodologies sont tout aussi mixtes : qualitatives (analyse documentaire), quantitatives (expérimentations, enquêtes) et non verbales (Eye-tracking et IRM fonctionnelle). Une étude a notamment été menée à bien avec le CHU de Rennes, sur 74 jeunes adultes participants. 288 stimuli ont été conçus par une agence de publicité, sous la forme de différents contenus plus ou moins conformes aux recommandations de la loi Evin sur l'alcool (sans contexte, contexte positif sans personnage, contexte positif avec personnage, contexte positif avec un personnage connu). Il en est ressorti que le circuit de la récompense s'active davantage en présence de contenus attractifs (précédemment énumérés dans le sens croissant), notamment en intégrant des personnages dans les publicités. Or en 2005, l'industrie de l'alcool a attaqué la loi Evin afin d'obtenir le droit de réintroduire des personnages dans ses campagnes, ce qui avait été interdit en 1991. L'emploi de l'Eye-tracking permet également de mesurer objectivement l'attention et notamment de localiser des zones d'intérêt et de mesurer le degré de dilatation de la pupille. L'EHESP a acquis le matériel nécessaire trois mois plus tôt et va l'utiliser prochainement dans le cadre d'un projet de recherche européen sur les avertissements sanitaires et l'alcool.

Dans le cadre des recherches sur les déterminants commerciaux de la santé, la stratégie des lobbys est également un des axes d'étude. Les équipes ont examiné les effets de la stratégie de hausse des taxes, qui est une des mesures phares de lutte contre le tabac. La stratégie française semble assez erratique en la matière, et il apparaît que l'industrie du tabac s'exprime peu sur ce sujet de façon ouverte. Les buralistes sont beaucoup plus exposés et agissent comme un groupe de façade pour contrer la hausse des taxes. La diffusion des arguments anti-taxe des industriels du tabac est également bien assurée dans les débats parlementaires, notamment de la part de députés des zones frontalières où les buralistes sont particulièrement mobilisés contre la hausse des taxes. Des travaux similaires ont été menés sur l'alcool et notamment sur l'affaiblissement de la loi Evin depuis 30 ans.

Karine Gallopel-Morvan en vient au troisième type de recherche développé au sein de l'Ecole, qui repose sur une approche plus globale visant le développement et l'évaluation de programmes de marketing social complets. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une opportunité institutionnelle que représente le dispositif de campus sans tabac de l'EHESP, lancé en 2018. Il s'agit d'un des premiers campus de ce type en France et Karine Gallopel-Morvan a déposé un projet à l'INCa afin de valoriser cette démarche et de la diffuser plus largement. Le dispositif, recommandé par l'OMS et très répandu aux Etats-Unis, se décline ainsi à l'EHESP :



EHESP Campus sans tabac 31 mai 2018

- Interdiction de fumer partout
- Aides à l'arrêt gratuites
- Ateliers sophrologie
- Ambassadeurs
- Communication régulière
- Evaluation
- Rappel à l'ordre si non respect
- *Abris fumeurs disposés à la périphérie*
- *Vapotage extérieur possible*



Les questions posées dans le cadre de cette étude visaient à évaluer l'impact des campus sans tabac sur les comportements des usagers, à analyser les composantes organisationnelles (rôle de la direction et du

management notamment), et à s'interroger sur la transférabilité de cette mesure. Les méthodologies déployées se sont recentrées sur les outils qualitatifs et quantitatifs. Le projet ProDev Campus – Promouvoir et développer les campus sans tabac en France – est financé par plusieurs acteurs (INCa, LNCC, ARS Bretagne) et s'est déroulé en plusieurs étapes :



L'objectif est de proposer des outils pratiques sous forme de recommandations pour mettre en place un campus sans tabac. De nombreux acteurs ont permis de relayer le projet plus largement. Un site internet a été construit et mis en ligne à la veille de la présente séance (<https://campus-sans-tabac.ehesp.fr>) et une marque a été déposée à l'Inpi, assortie d'un logo. Ainsi, ce projet est tout autant scientifique qu'institutionnel. Le site internet présente les étapes de construction d'un campus sans tabac et met à disposition des fiches pratiques pour guider les candidats dans leur démarche. Le site sera complet en octobre 2024.

Karine Gallopel-Morvan indique, en guise de conclusion, qu'au début de son parcours, il existait peu de recherches en France et dans le monde sur ces sujets, et notamment sur celui des déterminants commerciaux de la santé. La discipline du marketing social s'impose véritablement depuis une dizaine d'années. Elle tient également à souligner le travail de son équipe et de ses collaborateurs et à les remercier. Quant à la suite, dans les cinq prochaines années, Karine Gallopel-Morvan espère pouvoir développer, en France, un réseau sur les déterminants commerciaux de la santé, afin de réunir les acteurs travaillant isolément sur ce sujet. Elle a déposé le projet REV-DCOS en ce sens. Elle imagine un autre axe de développement en lien avec le Centre interdisciplinaire en santé mondiale de l'Université de Rennes, sous forme d'un pôle « comportements, prévention et politiques de santé ». Par ailleurs, elle souhaite continuer à développer les méthodes mixtes, grâce à l'appareil d'Eye-tracking de l'EHESP, l'essai clinique randomisé campus sans tabac, mais également des enquêtes écologiques. Toutes ces initiatives pourraient peut-être déboucher, à terme, sur une chaire en marketing social et comportements de santé. Karine Gallopel-Morvan termine sa présentation en indiquant que l'équipe a obtenu plusieurs prix et de nombreuses retombées médiatiques et académiques.

Michel Samson félicite Karine Gallopel-Morvan pour sa présentation. Il note que ces travaux portent sur l'alcool et le tabac. Or si l'industrie du tabac a quasiment disparu en France au cours des dernières décennies,

	<p>la production d'alcool reste très importante à l'échelle nationale. Pour sa part, il a le sentiment d'un « deux poids, deux mesures » à cet égard et cite les reculs constants sur le volet alcool de la loi Evin et la catastrophe du dernier « Dry January ». Il se demande s'il serait possible de confronter ces deux approches.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan confirme que pour atteindre les mesures de santé publique recommandées par l'OMS, la France est beaucoup plus avancée dans le domaine du tabac que dans celui de l'alcool. Dans ce dernier domaine, il n'y a plus aucune avancée en France et Karine Gallopel-Morvan a donc décidé de concentrer ses efforts sur le tabac. En revanche, la situation est plus propice au niveau européen en matière de prévention contre les mésusages de l'alcool. En termes de confrontation, il existe des recherches et des modèles permettant de comparer les stratégies de ces deux grands types de lobbys. Il en ressort que les arguments et stratégies des industriels sont assez similaires. De même, Karine Gallopel-Morvan a utilisé des modèles internationaux afin d'analyser le lobbying contre la régulation du marketing en matière de tabac et d'alcool. Elle tient à préciser que dans le secteur du tabac, si les fabricants ont disparu, les buralistes sont très présents en tant que groupe de façade pour relayer le lobbying. Quant au secteur de l'alcool, ce sont les viticulteurs qui font office de groupes de façade. Ceci permet aux industriels de s'effacer de plus en plus dans le débat public au profit de ces groupes de façade, qui possèdent une meilleure image, mais relaient les mêmes messages.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan ajoute que son équipe effectue des comparaisons entre les différentes stratégies de marketing sur les populations jeunes notamment. Les techniques sont exactement les mêmes entre tabac et alcool.</p> <p>Michel Samson revient sur le défi à 5 ans et rappelle que Rennes est une Ville-Santé de l'OMS. Or l'EHESP s'étant dotée d'un campus sans tabac, il estime que l'extension de ce dispositif à l'EPE constituerait une grande réussite pour l'Ecole.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan répond que dans le cadre du financement « campus sans tabac » de l'ARS Bretagne, il est prévu d'accompagner plusieurs lieux d'enseignement supérieur bretons pour mettre en place cette démarche. Elle admet toutefois que pour le moment, les recherches qu'elle mène se font surtout au niveau national et manquent d'ancrage local. Pour autant, il y aurait matière à travailler à l'échelle de Rennes sur la question de l'alcool notamment. Un projet a été déposé à l'INCa à ce sujet.</p> <p>Michel Samson pense qu'à l'échelle de l'EPE, la chaire en marketing social serait intéressante.</p>	
--	---	--

	<p>Isabelle Richard souligne les succès engrangés par l'équipe de Karine Gallopel-Morvan. Elle souligne que l'objectif final, qui lui semble atteignable, est de convertir tous les campus français en campus sans tabac et elle note que le niveau de résistance est assez faible à ce sujet. En revanche, Isabelle Richard se dit moins optimiste pour l'alcool, notamment eu égard au phénomène d'alcoolisation ponctuelle massive chez les jeunes. Il est extrêmement difficile de réguler ces comportements, qui le plus souvent ne surviennent pas sur les lieux des campus universitaires. Les outils de prévention sont nécessairement différents pour contrer ce problème et sont plus complexes à mettre en œuvre.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan se dit également peu optimiste sur le sujet de l'alcool. En revanche, au sujet du tabac, elle précise que le campus santé de Rennes va passer campus sans tabac prochainement et que cette démarche est accompagnée par son équipe. De même, la faculté de médecine de Brest est passée au campus sans tabac juste après l'EHESP, qui a été leader en la matière.</p> <p>Josselin Thuilliez souligne que parmi les méthodes employées par l'équipe de Karine Gallopel-Morvan, des essais randomisés en laboratoire sont menés à bien. Il souhaite savoir si des évaluations en population sont également mises en œuvre.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan confirme qu'elle mène des essais randomisés, mais que le plus souvent, la notion d'essai contrôlé randomisé n'inclut pas le laboratoire. L'idéal serait de pouvoir comparer plusieurs campus sans tabac. Par ailleurs, elle a effectué des évaluations en population avec les données de Santé publique France, qui suit des panels sur un ou deux ans.</p> <p>Nathalie Théret souhaite savoir si le niveau d'addiction des usagers est pris en compte pour évaluer leur sensibilité au marketing.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan confirme que les usages sont pris en compte, mais qu'il est difficile d'évaluer le niveau d'addiction des personnes s'agissant de l'alcool. Il serait intéressant de mener une étude sur l'instrument de mesure utilisé à cet égard, notamment pour les jeunes.</p> <p>Nathalie Théret souhaite savoir si, par extension, les CHU sont inclus dans l'expérimentation des campus sans tabac.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan répond que dans le deuxième Plan national tabac, une recommandation visait à passer les hôpitaux en lieux sans tabac, au même titre que les parcs et jardins, les plages, etc. Les campus sont inscrits dans le troisième plan national. Les ARS ont débloqué des financements importants pour que les</p>	
--	---	--

	<p>hôpitaux se convertissent en lieux sans tabac, mais ces mesures ne sont pas respectées le plus souvent. Une signalétique est posée, mais les directions ne sont pas impliquées dans ce suivi, car elles ont beaucoup d'autres sujets à gérer.</p> <p>Basile Chaix s'interroge sur l'éthique du marketing social. En effet, le marketing utilise souvent des techniques de persuasion hors du champ de la pleine conscience, s'apparentant à de la manipulation. Il souhaite savoir jusqu'où le marketing social est prêt à aller pour promouvoir des comportements favorables à la santé.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan indique que la conclusion de l'ouvrage qu'elle a publié avec Santé publique France aborde ces sujets d'éthique. Une grille d'analyse des éventuels points problématiques en termes d'éthique lors de la mise en œuvre d'un programme de prévention est proposée dans ce volume. Karine Gallopel-Morvan confesse toutefois qu'elle n'a pas utilisé cette grille pour le déploiement du campus sans tabac, qui s'appuie sur des outils tels que la marque, les aides à l'arrêt, la communication et l'évaluation. Pour sa part, elle a évolué concernant l'utilisation de messages et visuels choquants, car ces derniers posent des problèmes d'éthique. Il est prouvé que ce sont les méthodes de communication qui fonctionnent le mieux, sur les fumeurs comme sur les non-fumeurs, mais elles posent problème à certains publics et génèrent du stress dans un environnement déjà anxiogène. En tout état de cause, une campagne telle que le Mois sans tabac n'est pas du tout basée sur la manipulation, mais sur l'information. En outre, cette dimension de manipulation ne serait pas propre au marketing social.</p> <p>Sylvie Allemanno se demande si ce qui est reconnu comme efficace dans le domaine de la manipulation au sein des messages des industriels ne pourrait pas être utilisé dans le champ de la santé publique. Par ailleurs, elle estime que les populations cibles représentent une dimension importante à prendre en compte. Il est en effet très différent de s'adresser à des jeunes, des usagers des CHU, des populations vulnérables, etc. En tout état de cause, elle estime que le campus sans tabac est un chantier extrêmement intéressant, mais que le fait de s'attaquer à l'alcool revêt une tout autre dimension. L'« objet alcool » est très diversifié, les consommations, comportements et produits sont hétérogènes et ne produisent pas les mêmes effets.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan réaffirme qu'elle est peu encline à l'emploi d'une communication ayant recours à la peur. S'agissant des axes de persuasion très utilisés par les industriels, elle cite le recours aux témoignages et à l'empathie, ou au storytelling, autant de techniques qui peuvent être réemployées par le marketing social. Par ailleurs, le Mois sans tabac et le Dry January reposent sur les théories de la contagion et de la norme sociale. Les industriels utilisent également ces techniques, notamment en rémunérant des influenceurs sur les réseaux sociaux. De façon générale, l'idée est de décortiquer et de décrypter les techniques employées</p>	
--	--	--

	<p>par les lobbys de l'industrie et de fournir ces outils aux acteurs de la prévention en santé afin de contrer ces acteurs en adoptant des stratégies similaires.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan développe également, avec sa collègue de Brest, une approche consistant à mettre au jour les techniques de manipulation et de persuasion des industriels du tabac et de l'alcool pour les transmettre à des populations vulnérables, afin de renforcer leurs compétences psychosociales. L'idée est d'armer au mieux les patients pour qu'ils puissent résister à ces messages lorsqu'ils sortent d'une cure de sevrage. Les associations œuvrent aussi en ce sens auprès des jeunes. Enfin, Karine Gallopel-Morvan indique qu'elle souhaiterait réfléchir à la construction de dispositifs de campus sans alcool.</p> <p>Nolwenn Lemeur-Rouillard souhaite savoir si les recherches s'intéressent aux plus jeunes, avant d'en arriver au niveau universitaire.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan répond que la plupart des études sur le marketing du tabac et de l'alcool portent sur des mineurs. En règle générale, il est d'ailleurs plus facile d'obtenir des financements sur ces tranches d'âge. Pour autant, Karine Gallopel-Morvan invite à s'intéresser tout autant à la population globale et aux adultes afin de diminuer la prévalence des usages, car ces derniers sont constitutifs d'une norme sociale qui influence les jeunes (entre parents et enfants notamment). En outre, elle souligne que l'utilisation du marketing social chez les mineurs pose parfois problème aux comités d'éthique devant lesquels les projets sont présentés.</p> <p>Christophe Le Rat juge qu'il serait intéressant de territorialiser les approches. Ainsi, la moitié de la population de la ville de Rennes est liée au cadre scolaire ou universitaire, ce qui définit nécessairement un rapport à l'alcool et au tabac. En outre, les jeunes développent une réflexion tous azimuts à travers des manifestations telles que le festival Nos Futurs, mais Christophe Le Rat note que l'alcool et le tabac ne figurent pas dans les thématiques abordées. Il s'agit sans doute d'un endroit intéressant à explorer.</p> <p>Karine Gallopel-Morvan indique que cette démarche relève du mouvement des recherches participatives qui se développe beaucoup actuellement. Toutefois, cette approche demande du temps et des compétences spécifiques. Elle précise que le projet déposé dans le cadre d'un appel à projets de l'INCa avec des acteurs de terrain sur la ville de Rennes s'inscrit dans cette lignée.</p> <p>Daniel Benamouzigremercie tous les participants et indique que le prochain conseil scientifique se tiendra le 25 juin 2024.</p>	
--	---	--

Questions diverses	<i>Sans objet.</i> <i>La séance est levée à 15 heures 15.</i>	
---------------------------	--	--